

BUDGET 2021-2022

Présenté au conseil d'administration pour adoption le 14 septembre 2021



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
PRINCIPALES HYPOTHÈSES	1-2
FAITS SAILLANTS.....	2-3
ÉTATS DES RÉSULTATS	4
REVENUS	5-6
CHARGES	7-9
RESSOURCES ALLOUÉES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE	10
BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT.....	11

INTRODUCTION

Le présent budget a été établi en tenant compte des objectifs et principes de répartition des ressources financières adoptés par le conseil d'administration. De plus, il a été élaboré à partir des règles annuelles de répartition des ressources financières approuvés par la Direction générale en tenant compte des recommandations du comité de répartition de ressources. Ainsi, le budget a été produit à partir des paramètres de consultation du ministère de l'Éducation datés du 27 avril 2021, puisque les paramètres initiaux ont été déposés seulement le 9 juillet 2021.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Clientèle scolaire :

- Jeunes : 9 061 élèves;
- Centre de formation des adultes 363 (ETP);
- Centre de formation professionnelle 537 (ETP).

Rémunération :

- Planification de 590 postes enseignants et de 44 postes (ETC) ortho-enseignants et enseignants ressources au secteur des jeunes;
- Planification de 87 postes enseignants (ETC) pour les centres de formation;
- Prise en compte des modifications dans les plans d'effectif du personnel de soutien, du personnel professionnel et d'encadrement;
- Prise en compte des dispositions prioritaires transmises par le ministère de l'Éducation pour donner suite aux ententes de principes intervenues entre les comités patronaux de négociation et les fédérations syndicales relativement au renouvellement des ententes nationales du personnel enseignant;
- Aucune indexation prévue pour le personnel enseignant et non enseignant, puisque les conventions collectives sont échues au 31 mars 2019;
- Pour le personnel non syndiqué, aucune indexation n'est prévue au 1^{er} avril puisque les conventions sont échues;
- Prise en compte du contexte de la rareté de la main d'œuvre, ainsi que de l'évolution de l'assurance salaire au cours des dernières années.

Autres dépenses de fonctionnement :

- Indexation des coûts et prise en compte des nouvelles obligations et orientations du centre de services scolaire;

Transport scolaire :

- Indexation des coûts de l'exercice précédent et maintien de l'équilibre budgétaire.

Investissement :

- Le Ministère alloue 13,2 millions pour les investissements dont 9,1 millions pour le maintien des bâtiments, 1,4 million pour la réfection et transformation des bâtiments, 1,3 million pour la mise aux normes des infrastructures technologiques et la sécurité de l'information et \$1 million pour l'acquisition de mobilier, appareillage et outillage.

Services de garde :

- L'équilibre budgétaire est maintenu pour ces services.

Écoles primaires et secondaires :

- L'équilibre budgétaire est maintenu pour ces unités administratives.

Centres de formation générale des adultes et professionnelle :

- On prévoit un surplus de 385 000\$ pour l'ensemble des activités des quatre centres de formation, incluant le service aux entreprises;
- Le service d'accompagnement pour les réfugiés est maintenu à un niveau comparable à l'année précédente.

FAITS SAILLANTS

Subventions :

- Le Ministère finance seulement l'indexation des frais de transport et de l'énergie, mais pas les autres coûts de système cette année;
- Allocation de 960 000 \$ pour les nouvelles mesures : soutien à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire et bien-être à l'école en formation générale des jeunes, des adultes et en formation professionnelle;
- Bonification de 415 000 \$ de la mesure pour les activités parascolaires au secondaire, afin de déployer celles-ci à l'ensemble de nos écoles secondaires en 2021-2022;
- Bonification et indexation des autres mesures dédiées aux établissements à hauteur de 1.3 million (principalement les mesures : seuil minimal de services pour les écoles, aide additionnelle aux élèves H et TGC, soutien à l'ajout de classes spéciales et activités éducatives innovantes en FP et FGA);
- Nouvelle mesure de 425 000 \$ pour les travaux d'entretien et de réparation des bâtiments scolaires (remplacement du scellant des fenêtres et de tuiles de plafond, réparation de mortier de briques, peinture, nettoyage des conduits de ventilation);
- Aucune allocation prévue pour les coûts exceptionnels liés à la COVID-19 pour la prochaine année scolaire, puisque l'organisation scolaire est revenue à la normale.

Taxe scolaire :

- Maintien du taux à 0,1054 \$ par 100 \$ d'évaluation uniformisée ajustée, ainsi que de l'exemption du premier 25 000 \$ d'évaluation par immeuble imposable.

Déploiement Maternelle 4 ans :

- Maintien de 17 classes de maternelle 4 ans à temps plein, dont 7 classes en multi programme (4-5 ans) subventionnées par le Ministère.

Investissement :

Lab-école :

- Investissement de 26,8 millions pour la nouvelle école dont l'ouverture est prévue pour l'année scolaire 2023;
- Les coûts de construction sont estimés à 15 millions pour l'année financière 2021-2022.

Amélioration de la qualité de l'air dans les écoles :

- Nouvelle sous-mesure sur dépôt de projet pour soutenir l'implantation de moyens visant l'amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les écoles, notamment la détection de problèmes ou la prévention de tels problèmes et les travaux correctifs. Des projets seront déposés en cours d'année scolaire, donc aucun montant n'a été prévu au budget.

Embellissement des cours d'écoles :

- Le Ministère a accordé une subvention de 350 000 \$ pour nos 7 projets d'embellissement de cours d'écoles qui se réaliseront en 2021-2022.

Chiffres comparatifs :

- Afin de se conformer à la présentation exigée par le Ministère, certains chiffres comparatifs ont été reclassés.

ÉTATS DES RÉSULTATS

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022

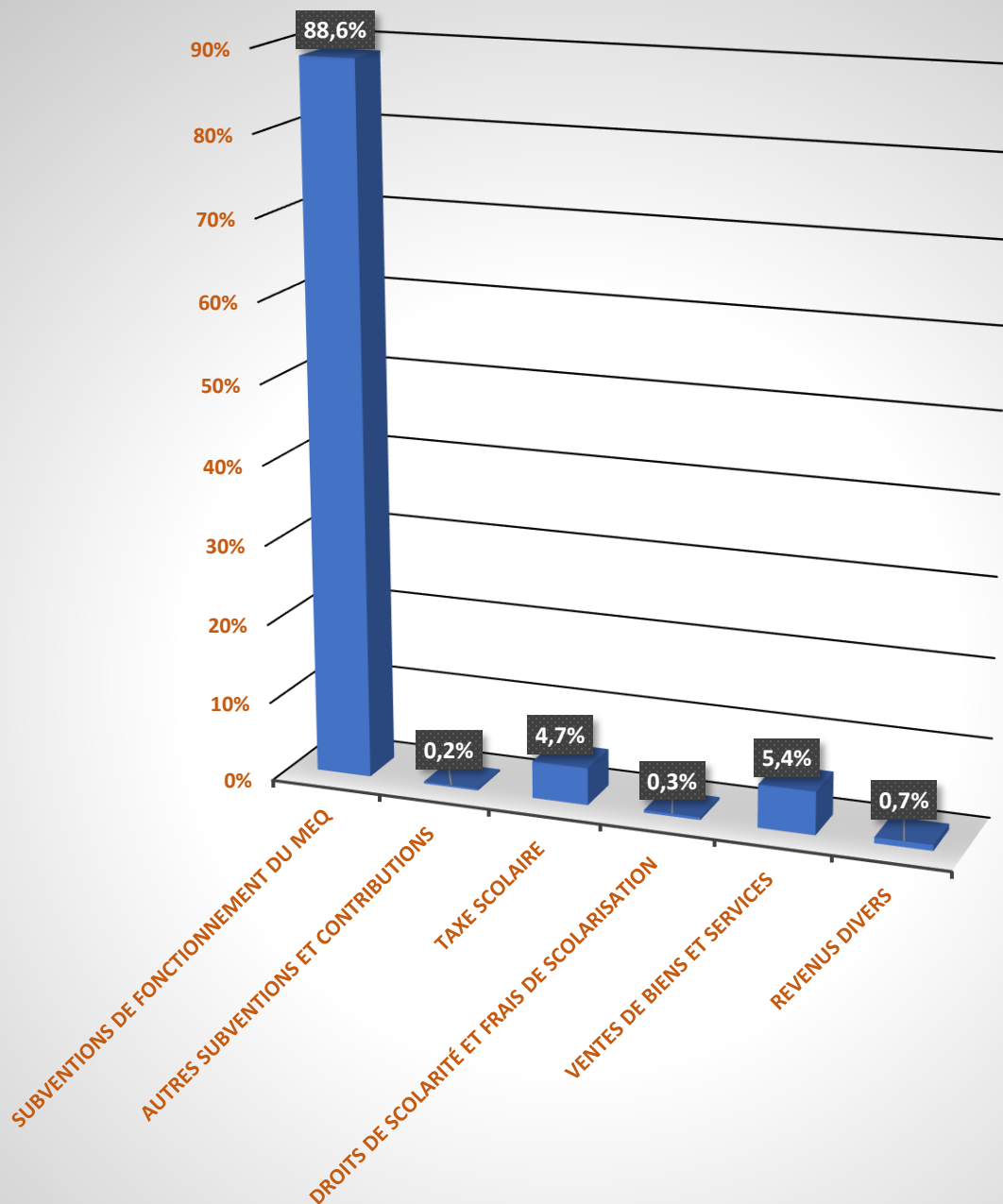
	Budget 2021-2022	Budget 2020-2021
Revenus		
Subventions de fonctionnement du MEQ	124 951 611 \$	121 897 664 \$
Autres subventions et contributions	200 270 \$	237 309 \$
Taxe scolaire	6 595 548 \$	6 600 506 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	459 970 \$	397 920 \$
Ventes de biens et services	7 669 162 \$	7 851 513 \$
Revenus divers	1 034 035 \$	767 420 \$
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	117 000 \$	121 600 \$
	141 027 596 \$	137 873 932 \$
Charges		
Enseignement et formation	62 814 051 \$	61 849 976 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation	36 730 187 \$	33 545 389 \$
Services d'appoint	16 441 355 \$	16 615 552 \$
Activités administratives	6 366 518 \$	6 135 972 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	15 663 801 \$	16 539 214 \$
Activités connexes	2 887 710 \$	3 071 203 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	100 000 \$	100 000 \$
	141 003 622 \$	137 857 306 \$
Excédent de l'exercice	23 974 \$	16 626 \$

REVENUS

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022

	Budget 2021-2022	Budget 2020-2021
Subventions de fonctionnement du MEQ		
Subvention de fonctionnement - Jeunes - Adultes - FP	94 030 825 \$	90 089 236 \$
Subvention d'équilibre fiscal	17 035 703 \$	17 031 077 \$
Subvention pour le transport scolaire	4 929 346 \$	4 942 624 \$
Subvention pour le service de la dette et financement	8 955 737 \$	9 834 727 \$
	124 951 611 \$	121 897 664 \$
Autres subventions et contributions	200 270 \$	237 309 \$
Taxe scolaire	6 595 548 \$	6 600 506 \$
Droits de scolarité et autres frais de scolarisation	459 970 \$	397 920 \$
Ventes de biens et services		
Fournitures et matériel scolaire	818 987 \$	794 582 \$
Surveillance et transport du midi	610 465 \$	638 935 \$
Services de garde	4 525 390 \$	4 931 758 \$
Autres activités chargées aux usagers	1 118 677 \$	897 738 \$
Autres ventes de biens et services	595 643 \$	588 500 \$
	7 669 162 \$	7 851 513 \$
Revenus divers		
Intérêts, pénalités et frais de retard	31 000 \$	34 000 \$
Location d'immeubles ou de biens meubles	194 200 \$	211 800 \$
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	612 061 \$	141 286 \$
Prêts de services au MEQ	196 774 \$	380 334 \$
	1 034 035 \$	767 420 \$
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	117 000 \$	121 600 \$
TOTAL DES REVENUS	141 027 596 \$	137 873 932 \$

Revenus 2021-2022



CHARGES

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022

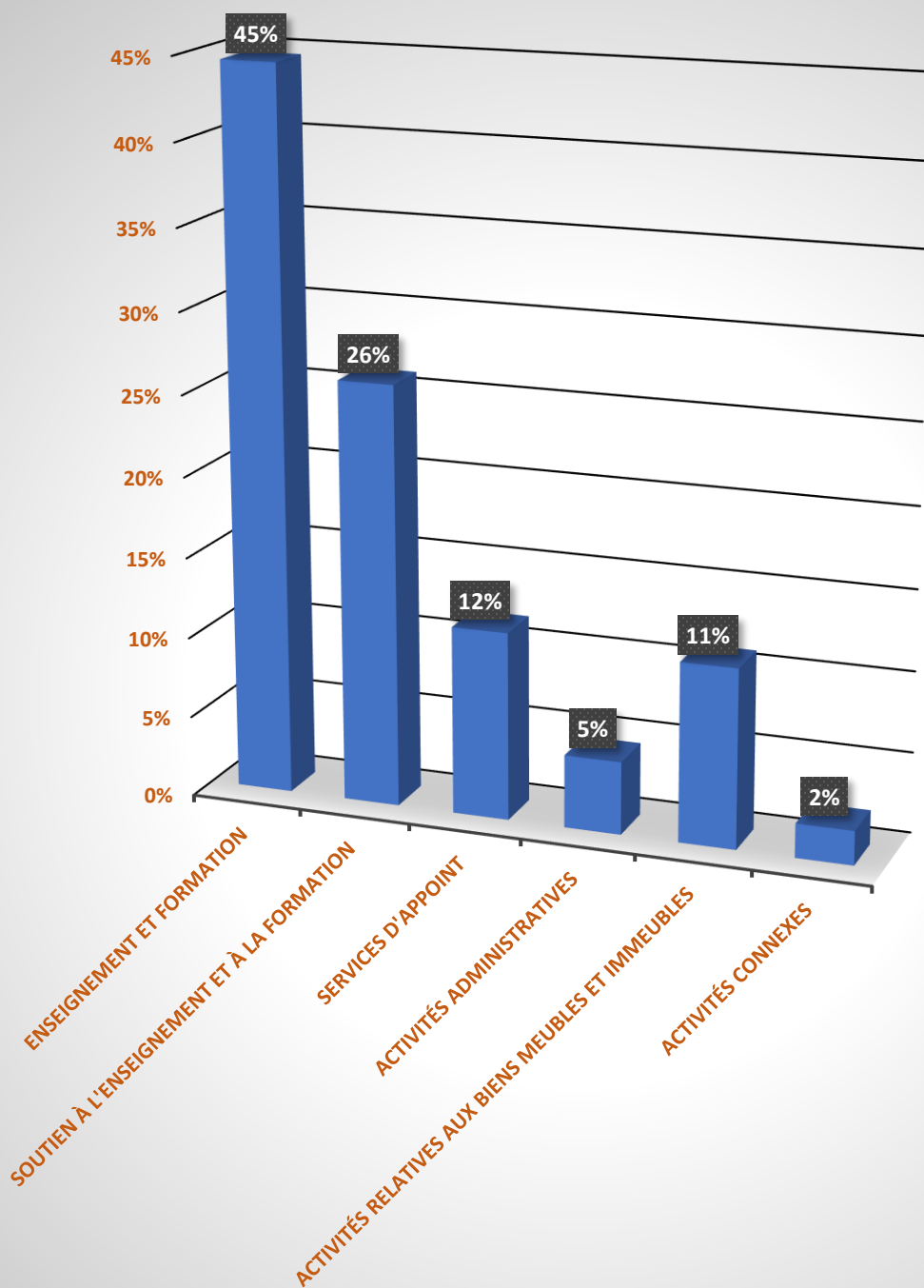
	Budget 2021-2022	Budget 2020-2021
Activités d'enseignement et de formation		
Éducation préscolaire	5 535 555 \$	5 865 681 \$
Enseignement primaire	24 145 843 \$	23 219 633 \$
Enseignement secondaire général	18 345 343 \$	18 130 757 \$
Formation professionnelle	6 403 543 \$	6 372 435 \$
Enseignement particulier	5 919 439 \$	6 009 289 \$
Formation générale des adultes	2 464 328 \$	2 252 181 \$
	62 814 051 \$	61 849 976 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation		
Gestion des écoles et des centres	8 736 951 \$	8 497 927 \$
Moyens d'enseignement	3 772 681 \$	4 201 202 \$
Services complémentaires	12 063 858 \$	11 015 437 \$
Services pédagogiques et de formation d'appoint	6 819 344 \$	6 424 889 \$
Animation et développement pédagogique	1 534 665 \$	1 347 693 \$
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	634 298 \$	443 493 \$
Activités sportives, culturelles et sociales	3 168 390 \$	1 614 748 \$
	36 730 187 \$	33 545 389 \$
Services d'appoint		
Transport scolaire	9 673 000 \$	9 580 796 \$
Services de garde	6 768 355 \$	7 034 756 \$
	16 441 355 \$	16 615 552 \$
Activités administratives		
Conseil d'administration et comités	52 800 \$	50 050 \$
Gestion	4 713 936 \$	4 693 150 \$
Services corporatifs	1 557 008 \$	1 339 702 \$
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	42 774 \$	53 070 \$
	6 366 518 \$	6 135 972 \$

CHARGES (SUITE)

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022

	Budget 2021-2022	Budget 2020-2021
Activités relatives aux biens meubles et immeubles		
Entretien et amortissement des biens meubles	246 687 \$	392 535 \$
Conservation et amortissement des biens immeubles	7 683 254 \$	7 156 881 \$
Entretien ménager	3 446 445 \$	4 599 871 \$
Consommation énergétique	3 065 000 \$	3 016 000 \$
Location d'immeubles	507 300 \$	233 000 \$
Protection et sécurité	126 930 \$	396 800 \$
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	528 055 \$	589 087 \$
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisable	60 130 \$	155 040 \$
	15 663 801 \$	16 539 214 \$
Activités connexes		
Financement	2 503 475 \$	2 535 219 \$
Projets spéciaux	211 561 \$	213 053 \$
Rétroactivité	80 000 \$	50 000 \$
Prêts de services	92 674 \$	272 931 \$
	2 887 710 \$	3 071 203 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	100 000 \$	100 000 \$
TOTAL DES CHARGES	141 003 622 \$	137 857 306 \$

Charges 2021-2022



RESSOURCES ALLOUÉES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS, À RISQUE OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022

	Budget 2021-2022	Budget 2020-2021
CHARGES		
Enseignement particulier	5 919 439 \$	6 009 289 \$
Psychologie	413 470 \$	409 157 \$
Orthophonie	551 035 \$	399 710 \$
Psychoéducation et éducation spécialisée	8 235 132 \$	7 358 193 \$
Santé et services sociaux	1 209 441 \$	1 064 133 \$
Orthopédagogie	4 273 395 \$	4 135 557 \$
Cours d'appoint ou en milieu hospitalier	161 928 \$	167 600 \$
Services de garde - élèves handicapés	858 779 \$	762 634 \$
	21 622 619 \$	20 306 273 \$

Noter que ces renseignements complémentaires présentent une estimation des ressources allouées aux élèves handicapés, à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022

ÉCOLES PRIMAIRES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
De la Colombe	237 543 \$	1 660 \$	239 203 \$
Des Cheminots	691 578 \$	12 520 \$	704 098 \$
Des Beaux-Séjours	286 694 \$	34 293 \$	320 987 \$
Des Hauts-Plateaux	579 733 \$	12 258 \$	591 991 \$
Des Sources	187 027 \$	17 148 \$	204 175 \$
Élisabeth-Turgeon	315 873 \$	56 200 \$	372 073 \$
Du Grand-Pavois	394 569 \$	43 500 \$	438 069 \$
De l'Estran	206 554 \$	36 480 \$	243 034 \$
De l'Aquarelle	421 995 \$	142 488 \$	564 483 \$
Norjoli	338 579 \$	19 095 \$	357 674 \$
Des Bois-et-Marées	732 637 \$	20 041 \$	752 678 \$
Du Portage	439 817 \$	4 540 \$	444 357 \$
Du Rocher-D'auteuil	262 150 \$	17 436 \$	279 586 \$
Boijoli	346 182 \$	8 834 \$	355 016 \$
De l'Écho-des-Montagnes–Lavoie	474 934 \$	11 555 \$	486 489 \$
De la Rose-des-Vents	204 914 \$	22 877 \$	227 791 \$
De Mont-Saint-Louis–Saint-Rosaire	365 194 \$	23 704 \$	388 898 \$
Des Alizés	384 997 \$	10 300 \$	395 297 \$
Des Merisiers	278 843 \$	18 955 \$	297 798 \$
	7 149 813 \$	513 883 \$	7 663 696 \$
ÉCOLES SECONDAIRES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Du Mistral	535 674 \$	547 851 \$	1 083 525 \$
Paul-Hubert	825 207 \$	1 040 559 \$	1 865 766 \$
Saint-Jean	289 025 \$	294 575 \$	583 600 \$
Langevin	287 322 \$	350 422 \$	637 744 \$
Du Grand Défi	28 667 \$	2 000 \$	30 667 \$
	1 965 895 \$	2 235 407 \$	4 201 302 \$
CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Rimouski-Neigette	5 865 880 \$	720 923 \$	6 586 803 \$
Mont-Joli–Mitis	2 676 999 \$	35 000 \$	2 711 999 \$
	8 542 878 \$	755 923 \$	9 298 801 \$
CENTRES DE FORMATION DES ADULTES	Allocations	Revenus spécifiques	Total du budget
Rimouski-Neigette	2 972 377 \$	99 100 \$	3 071 477 \$
Mont-Joli–Mitis	862 714 \$	36 260 \$	898 974 \$
	3 835 091 \$	135 360 \$	3 970 451 \$
TOTAL	21 493 677 \$	3 640 573 \$	25 134 250 \$